



Chambre de Métiers  
et de l'Artisanat

Loire - Saint-Etienne  
Montbrison

La CMA Saint-Etienne - Montbrison vous propose une demi-journée de formation

## « METIERS DE L'ALIMENTATION » Quelles normes ? Quelles Obligations ?

*Vous êtes porteur de projet ou jeune entreprise dans le secteur de l'alimentation.*

*Connaître les exigences réglementaires de votre métier et vos obligations en tant qu'entreprise artisanale de l'alimentation vous permettra d'exercer votre activité dans de bonnes conditions.*

*La CMA de St Etienne / Montbrison vous propose, grâce au soutien financier de la Région Rhône-Alpes, une demi-journée de formation gratuite pour entreprendre en toute connaissance de cause.*

### Programme de la formation

#### **I - L'approche globale de la qualité et de la sécurité**

La qualité en 4 S (sécurité, service, santé, sensoriel).  
Les types de contamination.

#### **II – La réglementation depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2006**

Le paquet hygiène.  
Les guides de bonnes pratiques d'hygiène.

#### **III – L'aménagement des locaux**

Le principe de la marche en avant.  
Séparation des zones propres / zones sales.  
Séparation des zones chaudes / froides.  
Les revêtements de surface.

#### **IV – Le transport**

La chaîne du froid  
Les véhicules boutique

#### **V – La traçabilité**

La traçabilité amont / aval.  
La traçabilité interne.  
Etiquetage obligatoire : denrées préemballées, produits sous vide, produits surgelés.

#### **VI – Les autres obligations à ne pas oublier**

Les conditions d'utilisation des titres Artisan et Maître Artisan.  
La déclaration d'activité auprès de la DDSV.  
La formation de permis d'exploiter (débit et / ou vente de boissons) et la déclaration.  
La carte de vendeur ambulant.  
L'agrément pour acceptation des titres – restaurants.  
L'affichage des prix.

### Déroulement et modalités d'inscription

**Durée :** Une demi-journée de 13 h 45 à 17 h 15.

#### **Participation financière :**

GRATUIT (grâce au financement de la Région Rhône-Alpes et du Fonds Social Européen).

**Bulletin d'inscription :** remis à la CMA ou téléchargeable sur [www.cma-saint-etienne.fr](http://www.cma-saint-etienne.fr), (rubrique « Entreprendre ») à compléter et retourner à :

Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Saint-Etienne/Montbrison.  
Rue de l'Artisanat - BP 724  
42951 SAINT-ETIENNE CEDEX 9

